

# La chambre de métiers des P.-O. au bord de la cessation de paiement

Engouffré dans un passif estimé à plus de 3 M€, l'organisme pourrait se retrouver dans l'impossibilité de payer les salaires dès le mois de novembre. La Chambre régionale a sommé le président local de réagir dans l'urgence.

**D**u devoir de réserve imposé par la campagne électorale en cours\*, qui interdit toutes prises de paroles officielles, au droit d'alerte, en l'occurrence à la faillite, la frontière est tombée dans les Pyrénées-Orientales où la Chambre de métiers et de l'artisanat est aujourd'hui au bord d'un gouffre financier.

Le 19 septembre dernier, lors d'une réunion de bureau, le président régional Serge Crabié a en effet mis l'organisme catalan en demeure de réagir dans l'urgence.

Sollicitée par son homologue catalan Gérard Capdet d'un nouveau prêt d'un montant d'un million d'euros, l'assemblée professionnelle de l'Occitanie a posé une condition sine qua non à son accord, sommant le demandeur d'entamer sans délai des négociations avec ses salariés en vue d'élaborer un plan de redressement.

## Un passif de 3 M€

Les propositions à l'étude, suggérées par la Chambre régionale, concernent la fermeture de certaines formations en déficit d'apprentis, le non-remplacement des départs en retraite, la suspension des CDD, la dénonciation de l'accord salarial local qui serait particulièrement favorable au personnel des P.-O., etc.

«Je crains que ce ne soit pas suffisant. Il y a vraiment le feu. L'institution, avec le CFA compris, traîne un passif de plus de 3 millions d'euros et si elle ne rentre pas un million en caisse avant la fin novembre, les salaires ne pourront pas être payés le 30», dénoncent des membres du réseau régional peu enclins à épouger le décou-

vert départemental.

D'autant que le trou ne date pas d'hier. « Ces problèmes de trésorerie durent depuis une dizaine d'années. Nous en avons d'ailleurs alerté la tutelle (la préfecture de région, ndlr), mais curieusement elle n'est jamais intervenue », affirme l'un d'eux estimant que traitée bien plus tôt, la situation aurait pu s'améliorer. Or, ce n'est pas faute d'avoir prévenu les intéressés et ce dès la création de l'Institut de formation sur le site du Mas de la Garrigue à Rivesaltes. « Le lancement de ce CFA pharaonique, rendu possible grâce aux grands emprunts de Sarkozy négociés par la Chambre occitane, était une bonne chose. Sauf que le projet a été mal monté, passant d'un budget de 14 millions d'euros à plus de 20 millions », se souvient un intervenant en faisant allusion aux rallonges alors nécessitées par des mises aux normes entre autres parasismiques et acoustiques.

L'investissement va ainsi vite exploser l'enveloppe, tandis que de son côté l'Etat modifie le fonctionnement des chambres et au passage les ponctionne davantage.

Les difficultés financières locales s'accumulent en cascade.

## Dans le rouge depuis des années

« En 2014, la Chambre des P.-O. avait moins soixante-deux jours de fonds de roulement quand la loi oblige à avoir trois mois d'avance », cite pour l'exemple un autre dirigeant, rappelant les résultats d'un audit réalisé en interne. Mais les voyants continuent de clignoter dans le rouge.

En juillet dernier, lors de l'as-



► Le nouvel institut de formation créé à Rivesaltes aurait largement contribué à mettre à mal les finances de la Chambre. Photo. M. C.

semblée générale présidée par le préfet Philippe Vignes, le président régional Serge Crabié enfonce le clou. Il réclame la mise en place « d'un équilibre de fonctionnement basé sur les charges », quitte à en passer par « des décisions douloureuses ».

Quelques jours plus tard, en réunion de bureau, la Chambre départementale affirme travailler sur le plan de restructuration requis à soumettre à ses pairs d'Occitanie courant septembre.

## En attente du résultat des élections

Mais le 19 du mois à Toulouse, c'est le statut quo et Gérard Capdet est à nouveau enjoint de prendre des disposi-

tions immédiates notamment destinées à réguler la masse salariale à la fois de la Chambre et de l'Institut de formation, soit 9 millions d'euros de charges au total pour un effectif d'environ 150 personnes.

À quelques jours de l'élection des représentants consulaires clôturée le 14 octobre prochain, le président sortant préfère ne pas commenter. Il ne brigue pas un troisième mandat, mais refuse de prendre le risque de tenir des propos qui « pourraient être assimilés à de la propagande », répond son entourage.

**Corine Sabouraud**

► \*L'élection des représentants consulaires a débuté le 30 septembre et se terminera le 14 octobre.

## Des actifs à la vente

● En quête de liquidités, la Chambre de métiers des P.-O. a mis un terrain du Mas de la Garrigue à la vente, mais l'opération tarde à se conclure. Après avoir signé en février 2014 une promesse d'achat concernant 14 000 m<sup>2</sup> de surface, la Sarl Big Bag a en effet récemment fait savoir à l'organisme propriétaire qu'elle souhaitait reporter la date d'échéance de l'acquisition, initialement prévue au 30 décembre prochain, d'une année supplémentaire. Un nouveau délai qui n'arrange pas les affaires de Gérard Capdet et de son équipe qui ont ainsi refusé de rallonger la

date butoir proposant plutôt à l'acquéreur un échelonnement des paiements sous six mois à compter de la signature. La société Big Bag réfléchit. En attendant, la Chambre a cédé ses anciens locaux de la rue du Conflent à la Mission locale jeunes de Perpignan et elle a également décidé de se séparer progressivement de la société API Restauration qui, par délégation de service public, assure les repas au sein de l'Institut de formation. La mission s'est avérée trop peu rentable et a d'ores et déjà fait place à un service minimum, le temps que le nouvel appel d'offres soit lancé.

## Trois mois de fonds de roulement

● En tant qu'établissement public administratif, soumis à la tutelle de l'État et donc des préfectures, les chambres de métiers ont l'obligation d'avoir en permanence trois mois de fonds de roulement disponible en trésorerie. Ce qui ne semble plus être le cas depuis plusieurs années dans les Pyrénées-Orientales. La preuve encore récemment en 2015 et 2016 où dans son plan de trésorerie l'organisme a inscrit un découvert mensuel chiffré entre un million d'euros et des poussières au plus bas et deux millions d'euros au plus haut. Un passif auquel s'ajoute le déficit de l'Institut de formation, le fameux campus des métiers installé sur le site de Rivesaltes.

## ENSEMBLE POUR VOTRE SÉCURITÉ

Samedi 8 octobre 2016

RENCONTRES de la SÉCURITÉ

Perpignan

Place de la victoire  
au pied du Castillet  
Allées Maillol  
Devant le Palais des congrès

10h00 - 12h00  
14h00 - 18h00

Rendez-vous avec les forces de sécurité et leurs partenaires. Démonstrations, informations sur les métiers, conseils de prévention.

Venez-vous essayer aux simulateurs SMS au volant, choc frontal, perte d'adhérence !

Programme [www.pyrenees-orientales.gouv.fr](http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr)



Prefet des Pyrenees-orientales  
Prefet66



## 870 apprentis en 2016

Ils rejoindront un jour les 14 000 artisans du département. 870 apprentis ont fait leur rentrée en septembre dernier à l'Institut régional de formation des métiers de l'artisanat du Mas de la Garrigue à Rivesaltes qui propose l'enseignement de quinze métiers et de trente-quatre diplômes étalés du CAP au Bac plus 2. Jeunes et adultes - l'effectif des stagiaires se compose de 750 adolescents et de 120 majeurs -, comptent 30% de filles, un taux en constante progression dans diverses filières dont celle de l'alimentaire de plus en plus prisée par les élèves. Le secteur représente 44% de l'effectif global du centre avec 25 classes et 310 apprentis dont 31% ont choisi la boulangerie, 29% la pâtisserie, 28% la boucherie et 12% la charcuterie.